

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2022 Liste des délibérations examinées

Convention territoriale globale – Avenant	ADOPTÉ (Unanimité)
Avenant à la convention d'objectifs et de financement Relais Petite Enfance	ADOPTÉ (Unanimité)
	ADOPTÉ (Unanimité)
fluvial par le ponton et la passerelle Quai Gambetta	
Adhésion au service de conseiller en énergies partagé proposé par le SIEML	ADOPTÉ (Unanimité)
Déclaration de cession d'un fonds artisanal	ADOPTÉ (Unanimité)
Avenant n°1 à la convention entre l'INRAP et la commune relative à la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive rue de l'Abbaye Eglise Saint Maurille	ADOPTÉ (Unanimité)
Alter Public – Quartier Le Marais – Compte rendu d'activité à la collectivité révisé au 30.06.2022 et avenant n° 2 au traité de concession d'aménagement	ADOPTÉ (Unanimité)
Demande de financement au titre du fonds LEADER – Travaux de valorisation paysagère des abords d	ADOPTÉ (Unanimité)
Rapport d'activité de la cuisine centrale et de la Résidence Soleil-de-Loire	ADOPTÉ (Unanimité)
Informations sur les decisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations	le conseil prend acte
	d'archéologie préventive rue de l'Abbaye Eglise Saint Maurille Droit de préemption urbain – DIA Alter Public – Quartier Le Marais – Compte rendu d'activité à la collectivité révisé au 30.06.2022 et avenant n° 2 au traité de concession d'aménagement

liste affichée et mise en ligne le 20.10.2022

Marie-Madeleine MONNIER, Maire de CHALONNES-SUR-LOIRE.

